

**Sujet :** [INTERNET] Projet photovoltaïque

**De :** Thibault <eric.thibault4@orange.fr>

**Date :** 07/10/2022 14:26

**Pour :** pref-berrac@gers.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur

Plusieurs informations publiques existent à ce jour concernant la dépréciation considérable des maisons limitrophes d'un parc photovoltaïque.

Aux observations 28, 29 et 33-bis du dossier Berrac faisant état d'une dépréciation de 40 % indiquée par les agences immobilières locales, s'ajoute par exemple le courriel de Sophie Allington habitant le lieu-dit Nauterie sur la commune de la Romieu, dont la maison est à 10 m de la clôture de la centrale de La Romieu (cf rapport d'enquête, page 40). Elle écrit : "Ma propriété se dépréciera également en raison de la nature industrielle du parc photovoltaïque. Cela a été confirmé par un certain nombre d'agents immobiliers (que je peux fournir). Ma maison se dépréciera d'au moins 30 %."

Quel que soit l'avis pour ou contre que l'on a sur le projet de Berrac, je pense que ces informations importantes mériteraient d'être confirmées par une enquête officielle (avec preuves à l'appui) auprès des agences immobilières locales afin que les riverains du projet soient correctement informés.